



CIRCUIT NATIONAL 22 HUNTER

1. Objectif

L'objet et les buts principaux du circuit national 22 Hunter sont :

- permettre de développer et de coordonner la pratique de la discipline au niveau national,
- qualifier les meilleurs tireurs de ce circuit pour le championnat de France 22 Hunter,
- servir d'élément de détection pour les prochaines échéances internationales.

2. Organisation

Épreuves : 22 Hunter. Cette épreuve se tire à 50 m à la carabine calibre 22 Lr. Le règlement de l'épreuve est consultable sur le site Internet fédéral.

Le circuit national 22 Hunter comportera dorénavant deux types d'étapes :

- les étapes du circuit national sélectives pour le championnat de France,
- les étapes du circuit national « Trophée Espinet ».

Chaque étape se déroulera durant le week-end (samedi et dimanche).

Afin d'atténuer la discrimination des tireurs en temps libre & déplacements et favoriser une préparation plus efficiente, toutes les étapes du circuit national seront espacées de 15 jours minimum. Pour cette raison, le cadre technique aura la responsabilité de proposer aux clubs organisateurs la date de chacune des étapes, en accord avec ces derniers. La saison sportive 22 Hunter marquera une pause entre novembre et février. D'une façon générale, la saison sportive 22 Hunter comportera un nombre d'étapes plus restreint qu'à l'accoutumée (12 étapes maximum) ce qui implique la possibilité les années suivantes d'un roulement entre les différents clubs organisateurs.

Les étapes sélectives pour le championnat de France :

Ces étapes comprendront les matchs à réaliser pour se qualifier au championnat de France. Pour cela il faudra obligatoirement réaliser quatre étapes minimum sur les 6 possibles, la sélection s'effectuant à partir de la moyenne des quatre meilleurs matchs sélectifs.

Les 30 meilleurs tireurs du classement issu de l'ensemble des matchs sélectifs seront qualifiés pour le championnat de France 22 Hunter.



Les lieux de ces étapes seront décidés par le cadre technique en accord avec les clubs, et chacune de ces étapes devra être espacée d'un mois, dans la mesure du possible.

L'objectif de ces étapes est double :

- Privilégier les clubs s'étant investis dans du matériel de qualité (tables, infrastructures...),
- Juger dans les meilleures conditions le niveau des tireurs : installation sportive de la meilleure qualité, comptage des points informatisé par scanner et logiciel « TrueScore » géré par le cadre technique FFTir

Les étapes du « Trophée Espinet » :

Nouveauté de cette saison, le circuit national « Trophée Espinet » comprend un ensemble d'étapes identifiées donnant lieu à des récompenses en fin de saison. Les 8 meilleurs matchs de ces étapes seront également pris en compte dans le classement national.

L'ensemble de ces deux types d'étapes seront articulés comme suit.

Dans le cas des étapes sélectives au championnat de France :

- une journée de match CN « Trophée Espinet » le samedi,
- une journée de match sélectif pour le championnat de France le dimanche.

Dans le cas des étapes du CN « Trophée Espinet » :

- deux journées de match CN « Trophée Espinet » : samedi et dimanche.

Le but de cette articulation étant pour le match « Trophée Espinet » de servir d'entraînement pour le match sélectif du lendemain, permettant ainsi d'améliorer la rentabilité de la compétition pour les tireurs et surtout pour le club organisateur. En cas d'impossibilité organisationnelle du club, les journées de match pourront toutefois être interverties.

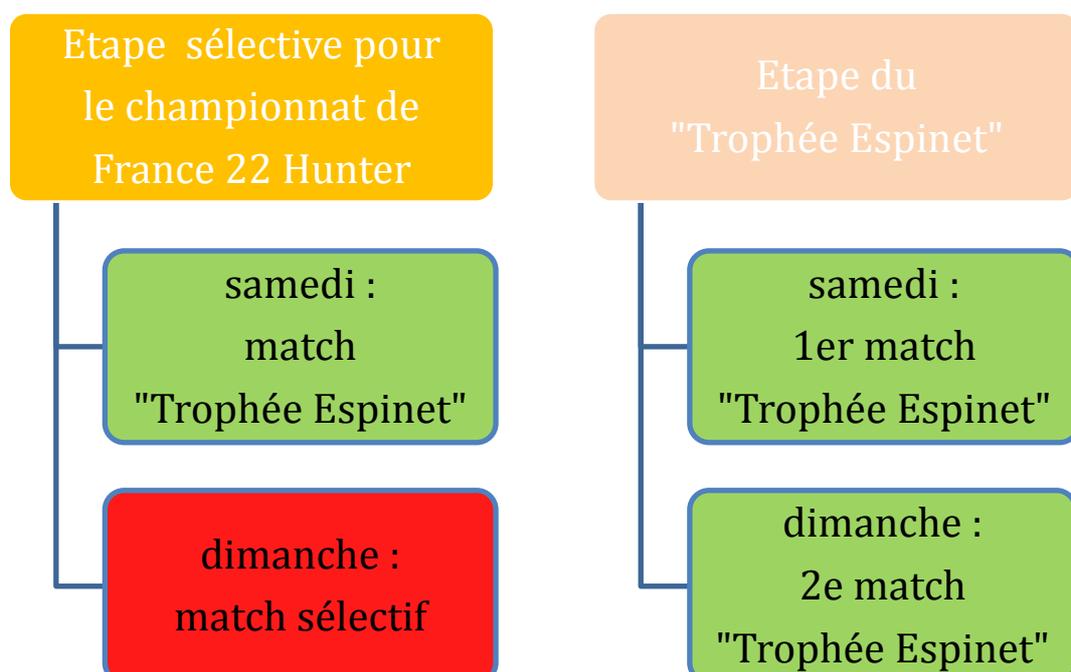


Figure 1: déroulement d'une étape du circuit national 22 hunter selon le type d'étape



3. Inscriptions

Tous les tireurs qui participent au circuit national se doivent d'être au jour de leur licence fédéral pour la saison en cours. Les tireurs s'inscrivent directement auprès des clubs ayant inscrit leur match au calendrier du circuit national (consultable sur le site internet fédéral).

4. Classement

Le décompte des points se fait sur les vingt-cinq (25) cibles de match, soit deux cent cinquante points (250), les mouches permettent de départager les ex-aequo, puis les 10...

Un match de trois (3) cartons se fait donc sur 750 points.

La nouvelle organisation du circuit national 22 Hunter impliquera un nouveau mode de classement national. Celui-ci sera établi à partir d'un comptage réalisé en points réels, conformément au règlement des compétitions internationales relevant de la WBSF.

Pour être classé il faudra remplir obligatoirement les deux conditions suivantes :

- réaliser au moins 4 matchs sélectifs pour le championnat de France,
- réaliser au moins 8 matchs du "Trophée Espinet"

Le respect de ces deux conditions se traduit ainsi par la participation à six week-ends compétitifs dans la saison sportive (si parmi eux, quatre matchs sélectifs sont tirés).

Une fois ces deux conditions réunies, le classement national sera déterminé à partir :

- des 4 meilleurs matchs sélectifs,
- des 8 meilleurs matchs du "Trophée Espinet"



Figure 2 : processus d'élaboration du classement national au circuit national 22 hunter



Un nouvel outil informatique de classement des résultats réalisé à la demande de la FFTir sera mis gratuitement à disposition des clubs organisateurs des étapes du circuit national 22 Hunter par le biais du cadre technique FFTir.

A noter que la compétition des 12 heures, considérée comme une compétition festive, ne sera pas comptabilisée pas dans le classement national 22 Hunter.

Des récompenses seront attribuées au classement général du circuit national 22 Hunter pour les cinq premiers tireurs. **En échange d'un justificatif d'achat daté du 01/09/2018 au 31/08/2019 pour des munitions 22LR de compétition ou d'entraînement**, une prime financière se destine au remboursement de ces munitions dont la valeur est fixée comme suit :

1^{er} : 800€

2^e : 600€

3^e : 400€

4^e : 200€

5^e : 100€

5. Championnat de France 22 Hunter

Le championnat de France 22 hunter aura lieu en même temps que le championnat de France Bench-Rest.

Match :

2 jours de compétition, 3 matchs par jour avec changement de postes à chaque match.

A l'issue de la dernière étape sélective de la saison 2018/2019, **les 30 premiers tireurs du classement des matchs sélectifs seront qualifiés pour le championnat de France.**

Il sera possible de repêcher les tireurs se situant entre la 31^e et la 45^e place du classement des matchs sélectifs en cas d'impossibilité pour les tireurs déjà qualifiés.